

BANQUE NATIONALE.

RAPPORT

FAIT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

du 24 février 1868,

PAR M. LE GOUVERNEUR,

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

SUR

LES OPÉRATIONS ET LA SITUATION DE LA BANQUE,

ET

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS.



BRUXELLES,
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE E. GUYOT,
RUE DE PACHÉCO, 12.

1868

BANQUE NATIONALE.



RAPPORTS.

BANQUE NATIONALE.

RAPPORT

Fait par M. le Gouverneur au nom du Conseil d'administration, à l'Assemblée générale du 24 février 1868, sur la situation de la Banque Nationale et les résultats du bilan arrêté au 31 décembre 1867.

MESSIEURS,

Aux termes des art. 29 et 47 des statuts et de l'art. 13 du règlement d'ordre intérieur, j'ai l'honneur de communiquer à l'assemblée générale des actionnaires de la Banque Nationale, au nom du Conseil d'administration, le bilan de notre dix-septième exercice, arrêté au 31 décembre 1867, avec le compte de profits et pertes à l'appui, et de lui présenter le rapport prescrit par ces dispositions sur les opérations et la situation de la Banque.

Aucune modification ne s'est opérée, l'année dernière, dans le personnel du Conseil d'administration et du Conseil des censeurs de la Banque Nationale. M. de Pouhon, Directeur sortant, et MM. le baron Grenier

Personnel.

et Nagelmackers, censeurs, dont les fonctions expirent aujourd'hui, ont été réélus, à l'unanimité, par l'assemblée générale du 16 décembre dernier.

Mouvement des actions de la Banque Nationale.

Au 31 décembre 1866, le nombre des actions inscrites était de	12,004 actions.
Dans le courant de l'année 1867, il a été inscrit	819 id.
	Ensemble. 12,823 actions.
Mais, d'une autre part, il a été transféré au porteur	604 actions.
Il restait donc au 31 décembre 1867	12,219 actions inscrites.
Le chiffre des actions au porteur était à cette date de	12,781 id.
	Total. 25,000 actions.

Le nombre des actions inscrites en nom s'est donc augmenté cette année de 215.

Ces 12,219 actions étaient réparties entre 520 actionnaires, dont 371 possédant dix actions et plus avaient, aux termes des statuts, le droit d'assister et de voter aux assemblées générales.

Le nombre général des actionnaires inscrits en nom a diminué de 6 pendant le cours de l'année dernière, et celui des actionnaires ayant le droit de suffrage s'est accru de 5.

Résultats du bilan.

Nous avons l'honneur de mettre sous les yeux de l'assemblée générale le bilan de notre dix-septième année d'exercice, arrêté le 31 décembre 1867 (annexe A), balançant en actif et passif par fr. 378,986,465-41, et présentant par le compte de profits et pertes (annexe B), un solde en bénéfice de fr. 3,338,167-05, en y comprenant la somme de 625,000 francs qui a été

distribuée aux actionnaires pour le dividende du premier semestre.	
Ci fr.	3,338,167 05
L'année dernière, le solde en bénéfice était de	4,775,242 99
	<hr/>
Différence en moins cette année. fr.	1,437,075 94

Les causes de cette différence importante sont trop connues pour qu'il y ait lieu de les exposer et de s'y appesantir. Malgré l'abondance persistante des capitaux et les réductions successives du taux de l'escompte, descendu à des limites qui n'avaient jamais été atteintes, les affaires industrielles et commerciales ne se sont point ranimées, et si, grâce à la faiblesse de l'intérêt, le chiffre des opérations s'est comparativement accru, les affaires sont généralement restées languissantes, et le commerce et l'industrie n'ont obtenu, nulle part, cette juste rémunération due aux efforts laborieux de nos travailleurs.

Nous aurons, au surplus, l'occasion de revenir encore sur cet objet en vous présentant tout à l'heure les résultats de nos opérations d'escompte.

La répartition des bénéfices, faite en conformité des statuts, est indiquée dans un tableau spécial annexé à ce rapport sous le litt. C.

Il résulte de ce tableau que le solde des bénéfices de l'année qui, d'après l'art. 17 des statuts, doit former la répartition du second semestre, après le prélèvement de la part de l'État et de celle de la réserve, est de fr. 1,762,761-02, ce qui permet de fixer le dividende de ce semestre à fr. 70-50, soit à fr. 27-75 de moins que l'année précédente, et laisse un léger excédant de fr. 261-02 que le Conseil général a fait porter à la réserve en même temps qu'il a réglé le dividende en vertu des pouvoirs que lui confère l'art. 42 des statuts.

Le Conseil général, faisant usage de la faculté qui lui est attribuée par le § 2 de l'art 19 des statuts, a décidé, sur la proposition du Conseil d'administration, qu'une somme de 450,000 francs serait prélevée sur les intérêts de la réserve, pour être partagée entre les actionnaires.

Cette résolution ayant été approuvée par M. le Ministre des finances, le coupon du dernier semestre sera augmenté de 18 francs, par action, et payé

à partir du 1^{er} mars prochain par fr. 88-50, soit fr. 21-75 de moins que celui de l'année dernière.

La part du Trésor, en vertu de l'art. 7 de la loi du 5 mai 1850, est de. fr. 295,920 34

Elle était l'année dernière de. 528,247 62

Différence en moins. . . fr. 232,327 28

La part de la réserve dans les bénéfices, en y comprenant le reliquat dont nous avons parlé tout à l'heure, s'élève à. . . . fr. 592,101 70

L'année dernière il y avait été porté 1,059,988 08

Différence en moins. . . fr. 467,886 38

Si, au montant des dividendes semestriels, on ajoute la part afférente à chaque action, dans l'accroissement du fonds de réserve, en tenant compte de la partie des intérêts de ce fonds qui a été capitalisée, on constate que le produit de l'action s'élève en réalité à fr. 140-87.

Taux de l'escompte.

Depuis l'origine de la Banque, le taux de l'escompte n'a jamais éprouvé moins de variations que pendant le cours de l'exercice que nous venons de clore. Après s'être élevé l'année précédente jusqu'à 6 et 6 1/2 p. c., il était descendu le 6 septembre 1866 à 3 p. c. pour les traites acceptées et à 3 1/2 p. c. pour les effets de commerce non acceptés. Ce taux est resté invariable pendant près de 15 mois consécutifs, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} décembre 1867, époque à laquelle il a été abaissé à 2 1/2 et 3 p. c. Cette limite, qui n'a pas été changée depuis, est la plus basse à laquelle la Banque soit descendue depuis sa création; elle s'y est déterminée en présence de l'accroissement incessant de l'encaisse métallique et du taux très-bas de l'escompte de toutes les grandes banques de l'Europe: mais, comme on pouvait le prévoir, cette mesure n'a pas produit d'effet bien appréciable sur la situation générale, et l'affluence des valeurs belges vers le portefeuille ne s'est pas augmentée.

Au surplus, toutes les grandes banques européennes se sont trouvées dans des conditions analogues: toutes ont été atteintes par cette crise per-

sistante qui a frappé de stérilité presque toutes les affaires. Les banques de France, d'Angleterre et des Pays-Bas ont fortement abaissé leur escompte; rien n'y a fait, et l'argent, quoique offert de toutes parts, a été impuissant à vaincre l'atonie des affaires et à rendre quelque essor au commerce et à l'industrie découragés.

Il est permis d'espérer qu'une situation, déjà si prolongée et qui a surtout pour cause des inquiétudes et une défiance exagérées, ne se perpétuera pas, et que nous ne tarderons pas à voir renaître la confiance, qui est la mère du crédit et la patronne des affaires.

Au 31 décembre 1867, le portefeuille de la Banque se composait de la manière suivante :

Portefeuille.

106,867 effets sur Bruxelles, Anvers et autres places de l'intérieur, s'élevant ensemble à	fr.	128,834,336	12
1,279 effets sur l'étranger		13,108,115	10
Soldes débiteurs des correspondants étrangers	fr.	5,072,788	84
Total.	fr.	147,015,240	06

Dans ce dénombrement du portefeuille ne sont pas compris les effets à l'encaissement à la date de la clôture du bilan, dont le montant total était de fr. 12,159,585-96, qui doivent être ajoutés au chiffre ci-dessus pour compléter l'import du portefeuille figurant au bilan, soit fr. 159,174,826-02.

Au 31 décembre 1866, le portefeuille général, déduction faite également des effets à l'encaissement au jour de la clôture du bilan, s'élevait à fr. 127,197,967-41 comprenant 100,593 effets.

Il y a donc en plus cette année

7,553 effets en nombre, et en somme.	fr.	19,817,272	65
--	-----	------------	----

Le chiffre du portefeuille des valeurs belges a subi, dans le cours du dernier exercice, des variations assez importantes. De 140 millions qu'il était à la fin de janvier, il est descendu fin de mars à fr. 126,600,000, ce qui a été son point le plus bas de l'année, pour remonter successivement jusqu'à fr. 149,400,000, limite la plus élevée, qu'il avait atteinte au 31 dé-

cembre dernier. Il faut ajouter à ce chiffre plus de 18 millions de valeurs étrangères que la Banque a acquises, pour utiliser des ressources qu'elle ne trouvait pas à appliquer dans l'escompte du pays.

Nous ne reviendrons pas sur les observations que nous avons faites dans plusieurs de nos rapports antérieurs pour faire ressortir les avantages que peuvent présenter, dans l'intérêt du commerce belge lui-même, ces achats de valeurs étrangères qui permettent à la Banque d'employer utilement des capitaux temporairement inactifs, et dont la réalisation ultérieure la met à même de maintenir plus longtemps l'escompte à un taux modéré, lorsque l'argent commence à se raréfier.

L'écart entre le minimum et le maximum du portefeuille, pendant l'année que nous venons de clore, a donc été d'environ 41 millions, si l'on y comprend les valeurs étrangères, et d'environ 33 millions pour les valeurs belges seulement (1).

Escompte.

Comme nous l'avons fait les années précédentes, nous mettons sous les yeux de l'assemblée générale les résultats de nos opérations d'escompte pendant le cours de l'année dernière, et, pour l'intelligence des détails dans lesquels nous allons entrer, nous joignons à ce rapport, sous les litt. *G, H, I* et *K*, différents tableaux analytiques qui simplifieront notre tâche et nous permettront de restreindre nos développements en même temps qu'ils feront mieux apprécier l'importance de ces opérations.

Il résulte de ces tableaux que la Banque a escompté en 1867, en y comprenant 4,773 effets sur l'étranger d'ensemble fr. 49,578,753-18,

885,049 effets pour une somme totale de fr. 983,428,406 94

En 1866 elle avait escompté, en y comprenant aussi les valeurs étrangères qui s'élevaient à fr. 33,007,969-44 en 2,053 effets :

834,047 effets s'élevant ensemble à 940,923,289 40

La différence en plus pour cette année est donc de :

51,002 effets en nombre, et en somme fr. 42,505,117 54

(1) Il y a lieu d'observer que le montant des effets échus le 31 décembre, soit fr. 8,401,445-49, figure au bilan parmi les valeurs de l'encaisse.

La moyenne de l'escompte journalier, en comprenant 300 jours d'escompte par année, a donc été, pour l'année dernière, de 2,950 effets, et en somme de fr. 3,278,094-68.

La moyenne générale des effets escomptés par la Banque, en 1867, a été de fr. 1,111-16, soit fr. 16-98 de moins qu'en 1866, et ce chiffre n'est même aussi élevé qu'à cause de l'importance relative des valeurs sur l'étranger et de celles prises à Anvers sur cette place; car si l'on opère seulement sur les valeurs escomptées à Bruxelles et dans les comptoirs, on trouve que la moyenne de chaque effet n'est plus que de fr. 936-47, soit fr. 23-80 de moins qu'en 1866.

Quant à la moyenne des échéances de l'ensemble des escomptes, elle a été de 53 jours, soit un jour de moins que l'année précédente.

Nous tenons à constater ici, comme nous l'avons fait dans nos précédents rapports, que la Banque n'a cessé de se montrer favorable au petit commerce en continuant à accueillir les plus petites valeurs.

Ainsi, parmi les 880,276 effets sur la Belgique, qu'elle a escomptés pendant le dernier exercice, 595,395, ou plus des deux tiers, sont inférieurs à 500 francs.

Et sur ce nombre 184,069, ou près du tiers encore, ne dépassent pas 200 francs, et 131,430 n'atteignent pas même 100 francs.

Nous devons faire remarquer encore que la Banque, outre ses opérations régulières d'escompte, continue à faire gratuitement à Bruxelles, à Anvers et à Liège, l'encaissement de tous les effets qui lui sont remis à l'échéance par le commerce de ces trois places.

Le chiffre de ces encaissements gratuits s'est élevé l'année dernière :

à Bruxelles à	61,504 effets d'ensemble	fr.	29,277,029 35
à Anvers à	15,695 »		15,315,383 53
à Liège à	29,093 »		8,520,777 21
Total.	106,292 effets	fr.	53,113,190 09

En 1866, ces encaissements avaient été de 97,951 effets, soit 8,341 effets en moins; mais, en somme, le chiffre total de cette même année était de

fr. 57,985,758-42, ce qui présente, sur l'année dernière, une différence en plus de fr. 4,872,568-33.

Au nombre des services les plus importants que la Banque rend au commerce, nous devons mentionner encore l'escompte des effets payables dans les localités où elle n'a pas d'agence, mais qu'elle admet munis d'une fiche par laquelle l'escompteur prend l'engagement de les rembourser, au chef-lieu de l'agence, quelques jours avant l'échéance. Cette mesure, qui a pour effet de reculer les limites du crédit, en portant le bienfait de l'escompte sur tous les points du pays, est toujours fort appréciée par le commerce, qui en use largement. Ainsi, dans le courant de l'année dernière, 162,262 effets de cette nature, ou près du cinquième de tous ceux admis à l'escompte, appartenaient à cette catégorie et s'élevaient ensemble à fr. 97,879,150-31, soit à peu près le neuvième du chiffre total des opérations.

Effets refusés.

Le chiffre des effets refusés à l'escompte a été en 1867 :

à Bruxelles	}	de 2,901 effets, refusés directement . fr.	3,226,347 10
		et 1,659 effets renvoyés par la Banque aux comptoirs	3,575,888 98
à Anvers.	. de	70 effets	436,099 69
dans les comp-			
toirs . . . de		3,776 effets	4,948,538 63
Ensemble.		8,406 effets fr.	12,186,874 40

Comparé aux chiffres de 1866, le nombre des effets refusés est inférieur de 588, et en somme de 2,804,000; si l'on fait attention que, proportionnellement à l'ensemble des opérations d'escompte de l'année, ces chiffres n'atteignent pas même 1 p. c. en somme et 1 1/4 p. c. en nombre des effets admis, on restera convaincu de la bienveillance que la Banque apporte dans l'examen des valeurs qui lui sont présentées.

Nous devons, au surplus, faire observer qu'un quart environ des effets refusés l'ont été pour absence de cause commerciale réelle, et un

nombre au moins égal pour irrégularités de diverse nature, telles qu'insuffisance du timbre proportionnel, annulation fautive du timbre adhésif, défaut de concordance entre le lieu indiqué pour le paiement par le tireur et celui mentionné dans l'acceptation et d'autres motifs analogues, mais tout à fait étrangers à la solvabilité des présentateurs et à l'appréciation de leur crédit.

Le nombre des effets protestés pendant le cours de l'année 1867 a été :

A Bruxelles de	8,993 effets montant àfr.	3,547,821 70
A Anvers et dans les agences		
de	14,692 effets »	4,984,733 09
Ensemble	23,685 effetsfr.	8,532,554 79
En 1866, le montant total des effets protestés s'est élevé à	31,302 effets d'ensemblefr.	15,573,499 67
Différence en moins	7,617 effets s'élevant à . . .fr.	7,040,944 88

Protêts.

La proportion entre le nombre des effets protestés et le chiffre total de ceux admis à l'escompte, qui était l'année dernière d'environ 4 p. c., est donc descendue cette année au-dessous de 3 p. c., et le montant des sommes protestées, qui s'élevait à 1 $\frac{1}{2}$ p. c. du chiffre général des valeurs escomptées, est inférieur à 1 p. c. Il y a donc sous ce rapport une amélioration évidente et toute favorable au commerce belge, puisque, malgré l'atonie et la dépression générale des affaires, l'exercice qui vient de s'accomplir n'a pas été marqué par un aussi grand nombre de sinistres commerciaux que l'exercice précédent.

Le nombre des effets sans frais restés impayés s'est élevé à Bruxelles

à	2,347 effets d'ensemble . . .fr.	171,615 47
A Anvers et dans		
les agences	8,420 » . . . »	608,831 82
Ensemble	10,767 effets » . . .fr.	780,447 29

En 1866 il y avait en plus 932 effets et en somme environ 100,000 fr.

Effets en souffrance. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à l'assemblée générale que la Banque n'a essuyé cette année aucun sinistre quelconque et qu'elle n'a aucune somme à passer par profits et pertes, du chef de ses opérations de l'année dernière. Loin de là, elle a même opéré sur les effets en souffrance des exercices antérieurs des recouvrements importants et qui s'élèvent, tant à Bruxelles qu'à sa succursale d'Anvers, à la somme de fr. 118,285-12, qui figure parmi les bénéfices du bilan arrêté le 31 décembre dernier.

Vous vous rappelez, Messieurs, que dans le bilan de l'année précédente nous avons passé par profits et pertes la somme de fr. 200,280-83, montant des effets restés en souffrance du chef de diverses faillites déclarées, tant à Bruxelles qu'à Anvers, en 1866. Toutefois, nous émettions l'espoir que les recouvrements restant à faire sur ces créances réduiraient de 50 p. c. environ la perte définitive que nous aurions à subir. Or, vous voyez que ces espérances ont déjà été dépassées, et comme d'autres recouvrements paraissent probables encore, nous pouvons à peu près compter que l'ensemble des rentrées s'élèvera à plus de 60 p. c. de la généralité des créances de la Banque, dans les faillites dont il s'agit.

Au surplus, le chiffre global de nos opérations d'escompte, qui excède de 42 millions celui de l'année précédente, prouve clairement que la Banque n'a cessé d'élargir le crédit, en le portant sur tous les points du pays, et que si elle n'a en réalité essuyé aucune perte, c'est la solidité du commerce belge qui en est la seule cause, puisqu'elle n'a usé ni de restrictions ni de rigueur dans l'intérêt de sa sécurité.

Nous devons maintenant donner quelques explications au sujet des 200,000 francs qui figurent, depuis plusieurs années, à l'actif de notre bilan, comme représentant la valeur présumée des recouvrements que la Banque a l'espoir d'opérer sur les créances restées en souffrance à sa succursale d'Anvers, par suite de la suspension de deux maisons de cette place en 1864. Vous avez vu par notre rapport de l'année dernière, et le bilan de cette année le constate de nouveau, que cette évaluation est déjà presque entièrement atteinte par le montant des recouvrements opérés sur ces créances et qui figurent, au passif, pour la somme de fr. 193,714-72; nous avions espéré que nous aurions pu terminer, pendant

le cours du dernier exercice, la liquidation de cette affaire qui se trouvait entravée par divers procès pendant devant la Cour d'appel de Bruxelles, et suscités par la mauvaise foi de quelques-uns de nos débiteurs; mais la justice n'avait pas prononcé encore à l'époque où le bilan que nous vous présentons aujourd'hui a dû être arrêté.

Depuis lors, cependant, ces affaires ont marché et nous pouvons vous annoncer, dès à présent, le gain de tous les procès que la Banque a eu à soutenir dans cette malencontreuse liquidation, et la confirmation de tous les jugements, au nombre de six, qu'elle avait obtenus soit du tribunal de première instance, soit du tribunal de commerce d'Anvers. Ces jugements et arrêts seront donc mis prochainement à exécution et le règlement de ces créances en souffrance suivra immédiatement. Les renseignements que nous avons sur la valeur des biens restant à réaliser sur le gage de ces créances nous permettent d'espérer que la Banque pourra recouvrer de 80 à 90,000 francs en sus des 200,000 francs que, par une évaluation approximative, elle avait maintenus, depuis plusieurs années, à l'actif de son bilan.

Quant à nos comptoirs, ils ont été aussi heureux que la Banque elle-même dans leurs opérations d'escompte de l'année dernière, car il résulte des renseignements qu'ils nous ont transmis, qu'ils n'ont essuyé aucune perte quelconque.

Il résulte des tableaux que nous venons d'analyser et du compte de profits et pertes (annexe B) que le produit général de l'escompte s'est élevé, pendant l'année dernière, pour Bruxelles, Anvers et les provinces, en y comprenant le réescompte de 1866 qui était de fr. 385,092-75,

à fr.	4,272,907 45
-----------------	--------------

Il faut déduire de ce produit le réescompte du portefeuille au 31 décembre 1867, soit	360,556 79
---	------------

Le produit net de l'escompte du dernier exercice est donc de fr.	3,912,350 66
--	--------------

Celui résultant du bilan arrêté le 31 décembre 1866 était de	5,809,184 97
--	--------------

Donc en moins pour cette année fr.	1,896,834 31
--	--------------

Produit de l'escompte.

Cette différence considérable ne provient point de l'infériorité du chiffre des opérations, puisque nous avons vu qu'il avait été sensiblement plus élevé que celui de l'année précédente, mais elle est le résultat exclusif de l'abaissement excessif et prolongé du taux de l'escompte, dont la moyenne, pour les traites acceptées, n'a été pour l'année entière que de 2-99 7/8 p. c., tandis qu'elle avait été de 4-30 p. c. pour l'exercice antérieur.

Il y a même lieu d'observer que ce taux est celui dont a joui le commerce du pays, mais, pour la Banque, le taux moyen net de tous les escomptes, déduction faite du tantième alloué aux comptoirs, et pris égard à la moyenne des échéances, n'a été que de 2-69 p. c.

En clôturant la série des observations statistiques qui concernent plus spécialement nos opérations d'escompte, nous devons renouveler ici tous nos remerciements à MM. les membres de nos comités d'escompte de Bruxelles et d'Anvers, qui continuent à être, pour nous, d'utiles et intelligents auxiliaires, et dont le zèle et l'assiduité ne nous ont jamais fait défaut.

Mouvement
des caisses.

Les recettés de la caisse centrale ont été, en 1867,	
de	fr. 798,597,270 56
Celles des diverses agences de	1,683,495,128 54
	<hr/>
Total. . . fr.	2,482,092,399 10
Les payements opérés par la caisse centrale pendant le même exercice se sont élevés à	fr. 732,993,477 22
Et ceux faits par les caisses des agences, à	1,638,299,839 96
	<hr/>
Ensemble. . . fr.	2,371,293,317 18
Le mouvement d'entrée et de sortie de toutes les caisses a donc été en 1867	fr. 4,853,385,716 28
En 1866 il s'était élevé à	4,274,526,780 83
	<hr/>
Différence en plus cette année	fr. 578,858,935 45

Au 31 décembre 1867, notre encaisse à Bruxelles et dans les agences se composait de la manière suivante :

Espèces et lingots.	fr.	79,931,105 58
Effets échus ledit jour		8,401,445 49
Billets au porteur		19,819,440 »
Total.	fr.	<u>108,151,991 07</u>

L'encaisse métallique s'élevait donc, à cette époque,		
à	fr.	79,931,105 58
Au 31 décembre 1866, il était de		<u>55,453,860 80</u>
Différence en plus cette année	fr.	24,477,244 78

Les opérations en lingots, matières d'or et d'argent, bons d'affinage et de monnayage, quoique plus animées qu'en 1866, n'ont reçu qu'une amélioration de peu d'importance quant au produit.

Elles se sont élevées à la somme de	fr.	77,276,208 21
l'année précédente elles avaient été de		<u>32,094,365 05</u>
Différence en plus en faveur de 1867.	fr.	45,181,843 16
Le produit avait été en 1866 de	fr.	26,120 23
il a été cette année de		<u>31,540 17</u>
Donc en plus	fr.	5,419 94

Quelques réformes ont été introduites dans les règlements relatifs à ces opérations : la Banque a notamment supprimé le système des abonnements, et elle ne reçoit plus les matières d'or en dépôt, mais les achète à un prix fixe, celui du tarif de la Monnaie.

Le tableau litt. E présente les chiffres comparés des opérations de la Banque pendant les cinq dernières années; nous nous bornerons, comme d'habitude, à faire ressortir les différences entre les deux dernières :

Mouvement
comparé des opéra-
tions
de la Banque.

En 1866, le chiffre total des opérations avait été	
de	fr. 1,254,864,811 55
En 1867, il s'est élevé à	1,438,958,330 19
	<hr/>
Différence en faveur de cette année	fr. 184,093,518 64

Cette différence provient principalement de l'augmentation du chiffre des opérations d'escompte, de celui des dépôts volontaires, du mouvement du compte du Trésor et de quelques autres opérations.

Le tableau *D* met en présence les chiffres principaux des bilans des cinq dernières années. Nous nous bornerons encore à constater les différences entre les deux dernières :

Au 31 décembre 1867, le passif de la Banque envers les tiers se composait :

1° Des billets en circulation ou existant dans ses caisses	fr. 157,479,890 »
2° Des comptes courants, y compris le solde créditeur de celui du Trésor	94,270,252 79
	<hr/>
Total. . fr.	251,750,142 79
Au 31 décembre 1866, le passif s'élevait à	206,798,121 43
	<hr/>
Différence en faveur de 1867	fr. 44,952,021 36

Pour couvrir ce passif, la Banque possédait au 31 décembre dernier :

1° Dans ses caisses, en espèces, lingots, billets de banque et effets échus le dernier jour	fr. 108,151,991 07
2° En valeurs de portefeuille.	159,174,826 02
	<hr/>
Total. . fr.	267,326,817 09

Ainsi, au 31 décembre dernier, la Banque avait en caisse et en portefeuille environ 16 millions en sus de son passif exigible, et elle possédait, en outre, au delà de 24 millions en fonds publics belges, en avances sur fonds publics, en immeubles et dans son fonds de réserve, qui s'élève

aujourd'hui à plus de 12 millions. Cette situation est sans doute aussi satisfaisante qu'on puisse le désirer.

Ainsi que nous l'avons fait les années précédentes, nous joignons à ce rapport (annexe *L*) le tableau des échéances, par décades, des effets composant le portefeuille de la Banque à l'époque du dernier bilan. Il en résulte que sur les 159 millions formant le chiffre du portefeuille, plus de 129 millions échéaient dans les deux premiers mois, et les seules échéances du mois de janvier, réunies à l'encaisse métallique et aux effets à l'échéance du dernier jour, excédaient de plus de 13 millions la somme nécessaire pour éteindre toute la circulation.

Nous avons constaté, par notre rapport de l'année dernière, que la Banque ne possédait plus en fonds publics, au 31 décembre 1866, que fr. 1,880,886-75, formant le reliquat de sa souscription dans l'emprunt de 60 millions autorisé par la loi du 25 mai 1865; plus du tiers de ces valeurs passa à la réserve comme réalisation de la part qui lui était dévolue en vertu du bilan arrêté le 31 décembre 1866, et par suite de ce virement, l'avoir de la Banque, en fonds publics, se trouva réduit à fr. 1,113,817-50.

Fonds publics.

Dans les premiers jours du mois de mai dernier, M. le Ministre des Finances proposa à la Banque de prendre part, de concert avec la Société générale et MM. de Rothschild frères, à une émission de trente millions de bons du Trésor. La Banque, qui ne possédait presque plus de fonds publics, accepta d'intervenir dans cette opération et de prendre 20 millions de ces bons à 4 p. c. d'intérêt et à une année d'échéance. Dix autres millions furent cédés à la Société générale et MM. de Rothschild frères. Plus tard, à la demande de M. le Ministre des Finances, la participation de la Banque et de la Société générale fut réduite de moitié.

Cette opération est aujourd'hui entièrement terminée, tous ces bons ayant été réescomptés lors de l'émission de l'emprunt autorisé par la loi du 10 juin 1867.

La participation de la Banque Nationale dans cet emprunt a été de

8 millions, dont elle a cédé fr. 1,459,400 par voie d'échange à la réserve.

Elle possédait encore, au 31 décembre dernier, un capital nominal de 6,540,600 francs en scripts libérés du nouvel emprunt qui lui coûte, déduction faite des termes anticipés, 6,500,600 francs et qui figure pour cette dernière somme à l'actif de son bilan.

Le bénéfice résultant de l'achat de bons du Trésor figure à notre compte de profits et pertes par fr. 202,546 68

Il faut y ajouter les intérêts acquis sur les autres fonds publics que possédait la Banque au 31 décembre 1866 et qu'elle n'a réalisés que dans le courant du dernier exercice. 41,902 64

Total. . . fr. 244,449 32

En 1866 les intérêts des fonds publics ne s'étaient élevés qu'à 147,584 22

Différence en plus cette année fr. 96,865 10

Prêts sur
fonds publics.

Les opérations en prêts sur fonds publics ont été un peu moins actives l'année dernière qu'elles ne l'avaient été l'année précédente, et leur produit présente une réduction d'environ 5 p. c.

Au 31 décembre 1866, le chiffre des prêts sur fonds publics s'élevait, à Bruxelles, Anvers et dans les agences, à fr. 4,648,590 37

Il figure au bilan de 1867 pour 3,654,163 60

Différence en moins cette année. fr. 994,426 77

Cette somme de fr. 3,654,163-70 était répartie entre 162 emprunteurs, soit 24 de plus qu'en 1866.

L'intérêt perçu sur ces opérations s'est élevé, en 1867, à fr. 189,019 82

Dont il faut déduire le réescompte de 1868, soit . . . 23,266 94

Reste net. . . fr. 165,752 88

En 1866 l'intérêt des prêts sur fonds publics avait été de 174,864 14

Différence en moins cette année . . fr. 9,111 26

La somme totale des prêts sur fonds publics, faits dans le courant de l'année dernière, s'est élevée à fr. 20,322,766-91, soit fr. 808,558-95 de moins que l'année précédente.

Le nombre des contrats a été de 677, soit 76 de plus qu'en 1866.

Les comptes des correspondants étrangers présentaient, au 31 décembre dernier, en faveur de la Banque, un solde créditeur de fr. 5,072,788-84, et les intérêts bonifiés sur ces comptes ont été portés au produit général de l'escompte, ces opérations n'étant en réalité qu'une division du portefeuille. Comptes des correspondants étrangers.

Les recettes de la Banque comme caissier de l'État se sont élevées en 1867 à fr.	307,992,091 70	Caissier de l'État.
L'encaisse du Trésor, au 1 ^{er} janvier de la même année, était de	43,923,112 06 1/2	
Total. . . fr.	351,915,203 76 1/2	
Les dépenses de l'exercice se sont élevées à. . .	275,194,687 06	
L'encaisse du Trésor au 1 ^{er} janvier 1868 était donc de fr.	76,720,516 70 1/2	

Ces chiffres ne concernent que l'encaisse métallique du Trésor. Voici maintenant ceux relatifs au mouvement des fonds publics de la trésorerie, dont le service est également confié à la Banque.

Au 31 décembre 1866, les fonds publics restant en dépôt à Bruxelles et dans les agences s'élevaient à fr.	64,719,398 58
Les fonds entrés ou déposés dans le courant de l'exercice s'élèvent à	42,896,222 50
Ensemble. . . fr.	107,615,621 08
La sortie de ces valeurs, dans le courant de l'année dernière, a été de	46,747,482 66
Le solde restant en dépôt au 31 décembre 1867 était donc de. fr.	60,868,138 42

Dépôts volontaires.

Au 31 décembre 1867, la valeur de tous les dépôts volontaires, tant à Bruxelles qu'à la succursale d'Anvers, était de 10,022,000 »
 En 1866, à la même époque, elle était de. 10,097,588 40
 Différence en moins cette année. fr. 75,588 40

Le chiffre total de ces opérations, pendant l'année 1867, a été de fr. 31,247,688-40, soit fr. 9,788,294-44 de plus que l'année précédente.

Le produit du droit de 1/2 pour mille, pour six mois, perçu sur ces opérations a été de fr. 15,201-70, soit fr. 1,860-05 de plus qu'en 1866.

Nous continuons à faire figurer, à l'actif comme au passif de notre bilan, les valeurs diverses de la Caisse générale d'épargne et de retraite dont la Banque est dépositaire en vertu de la loi institutive de cette caisse. Le chiffre de ces valeurs s'élevait, au 31 décembre dernier, à fr. 13,081,301-63, tandis qu'il ne figurait au bilan de l'année précédente que pour fr. 6,162,296-30; l'augmentation est donc de fr. 6,919,105 33.

Immeubles, matériel
et mobilier.

Le compte « Immeubles, matériel et mobilier » figure cette année à l'actif du bilan (sans y comprendre le nouvel hôtel de la Banque, qui forme un article spécial) pour fr. 506,141 99
 La valeur portée au bilan précédent était de 416,907 »
 Différence en plus cette année fr. 89,234 99

On pourrait s'étonner à juste titre d'une semblable augmentation, alors que les amortissements ordinaires, établis depuis l'origine de la Banque, ont fonctionné régulièrement cette année comme les années précédentes. Quelques explications sont donc nécessaires pour justifier cette différence, qui provient exclusivement des dépenses d'ameublement du nouvel hôtel, pour toute la partie qui avait été liquidée au 31 décembre 1867, date de l'arrêté du bilan.

Nos anciens immeubles, à savoir : l'hôtel de la rue Royale, à Bruxelles, celui de la succursale d'Anvers, avec leurs dépendances, ont coûté en

tout, avec toutes les constructions et emménagements qui y ont été ajoutés fr. 695,372 95

Dès l'origine de la Banque, l'amortissement de ces immeubles a été fixé à un cinquantième, chaque année, du coût total, de manière à réduire cette somme de moitié endéans la période de vingt-cinq années de l'octroi de la Banque.

Cet amortissement a été régulièrement appliqué pendant les dix-sept années de l'existence de la Banque, et en 1861, lorsque l'état de délabrement de l'hôtel de la rue Royale se manifesta davantage, le Conseil d'administration décida un amortissement extraordinaire de 100,000 fr.

Au 31 décembre dernier, les anciens immeubles figuraient dans l'actif du bilan, savoir :

L'hôtel de la rue Royale pour fr.	225,500 »
Celui de la succursale d'Anvers pour.	157,500 »
Ensemble. fr.	383,000 »
L'amortissement total des dix-sept premières années s'élevait à fr.	312,372 95
Total fr.	695,372 95

L'ancien mobilier, en y comprenant les meubles de toute nature à Bruxelles et à Anvers, avait coûté fr. 115,393 08

L'amortissement de ce mobilier, fixé à 5 p. c. par semestre ou 10 p. c. par année, a été régulièrement appliqué dès l'origine de la Banque, et au bilan de 1865, il a été fait, en outre, un amortissement extraordinaire de 15,000 francs pour compenser la moins-value d'une grande partie du mobilier des bureaux reconnue hors d'usage lors de l'installation de la Banque dans le nouvel hôtel.

Au 31 décembre 1867, l'ancien mobilier ne figurait donc plus dans l'actif du bilan que pour fr. 15,242 35

Et tous les amortissements opérés jusqu'à ce jour s'élevaient à	100,150 70
Fr.	115,393 05

Comme nous venons de le dire, on a porté, à ce même compte, les dépenses effectuées au 31 décembre dernier pour le nouveau mobilier des salons de l'administration et des caisses et bureaux du nouvel hôtel, ainsi que pour l'hôtel du gouverneur, dépenses qui s'élevaient à cette date à fr. 107,899-64.

En résumé, voici les éléments dont se compose le poste du bilan intitulé : Immeubles, matériel et mobilier :

Immeubles à Bruxelles, rue Royale. fr.	225,500 »
Id. à Anvers.	157,500 »
Mobilier ancien	15,242 35
Mobilier nouveau.	107,899 64
	<hr/>
Somme égale au chiffre ci-dessus. . . fr.	506,141 99

Quant au nouvel hôtel de la Banque, le chiffre total de l'achat des terrains et des dépenses de construction s'élevait, au 31 décembre dernier à fr. 2,964,338 07

Mais les amortissements effectués jusqu'à ce jour devaient être déduits pour la somme de. 436,699 27

Cet immeuble figure donc à l'actif du bilan pour . fr. 2,527,638 80

C'est en opérant d'après les bases adoptées et déjà consacrées par les bilans précédents que nous avons porté, cette année, au compte de profits et pertes les amortissements suivants :

Pour les immeubles anciens fr.	11,567 43
Pour le matériel et le mobilier	8,769 64
Pour le nouvel immeuble	87,159 95
	<hr/>
Total. . . fr.	107,497 02

En ce qui concerne ce dernier amortissement, vous vous rappellerez, Messieurs, qu'il a été fixé, il y a déjà plusieurs années, à 3 1/3 p. c. annuellement sur le chiffre actif de ce compte à la fin de l'exercice. C'est en opérant sur cette base depuis 1863 que la somme de ces amortissements s'élevait au 31 décembre dernier, ainsi que nous venons de le voir, à fr. 436,699-27.

Pendant plusieurs années, nous vous avons entretenu, dans chacun de nos rapports, des retards que nous avons eu à subir dans l'achèvement de la construction de notre nouvel hôtel. Nous ne pouvons pas encore vous annoncer qu'il soit entièrement terminé : l'installation de nos caisses et bureaux et de nos divers services peut aujourd'hui être considérée comme complète, et l'hôtel du gouverneur a pu être habité depuis quelques mois; mais l'un des salons ne pourra être terminé que dans le courant de l'été prochain, et, par suite de retards peu justifiables, l'ameublement est inachevé encore.

L'administration a résolu de réaliser le plus tôt possible l'hôtel devenu vacant de la rue Royale; des mesures ont déjà été prises à cet effet, et comme, par suite des amortissements considérables qui ont été opérés, la valeur portée au bilan se trouve réduite dans une forte proportion, il y a lieu d'espérer que la réalisation dépassera cette valeur d'une somme assez importante qui pourra être appliquée en amortissement de notre nouvel immeuble.

Le compte des frais de premier établissement s'élevait au 31 décembre 1866 à fr.	88,954 »
Au bilan de cette année, ces frais ne figurent plus que pour	50,857 »
Différence en moins. fr.	38,097 »

Frais de premier établissement.

Ainsi que nous l'avons fait observer dans nos précédents rapports, ce compte, qui comprend principalement les dépenses applicables à la fabrication des billets au porteur, sera complètement amorti à l'expiration du terme de notre Société, en 1875; mais la réduction assez forte qu'il a subie ces dernières années provient de l'application, qui y a été faite, du cinquième des droits de timbre payés par la Banque pendant les cinq années qui ont précédé la mise en vigueur de la loi du 10 septembre 1862, et dont il lui est tenu compte par l'État, conformément à cette loi, par compensation sur les droits auxquels elle est soumise. Nous ferons observer

que l'effet de la loi a cessé maintenant en ce qui concerne cette compensation.

Passif du bilan. Trois articles du bilan, la réserve, la circulation et les comptes courants, peuvent seuls donner lieu à quelques observations dignes de fixer l'attention de l'assemblée générale.

Réserve. Le fonds de réserve figurait au bilan arrêté le 31 décembre 1866 pour fr. 11,514,648 14
Au bilan de l'année dernière, que nous soumettons aujourd'hui à l'assemblée générale, il s'élève à 12,349,079 84
Il s'est donc accru cette année de fr. 834,431 70

Cette augmentation provient, pour plus des deux tiers, de la part des bénéfices attribuée à la réserve, laquelle s'est élevée, comme nous l'avons vu tout à l'heure, à fr. 592,101-70; le surplus forme la partie des intérêts de la réserve qui a été convertie en fonds publics en vertu des statuts.

Mais il ne faut pas perdre de vue que, de même que l'année précédente, il a été distribué, le 1^{er} mars, aux actionnaires une somme de 300,000 francs prélevée sur ce compte; ainsi que nous l'avons dit plus haut, une somme de 450,000 francs sera également distribuée, cette année, sur les intérêts de la réserve. Le fonds de réserve ne sera plus alors que de fr. 11,899,079-84.

Il se composait au 31 décembre dernier :

- 1° D'un capital nominal de fr. 9,651,000 de l'emprunt belge à 2 1/2 p.c.
- 2° » » de . 2,336,000 » à 4 p.c.
- 3° » » de . 3,838,000 » à 4 1/2 p.c.

Ces fonds avaient coûté à la Banque fr. 11,553,330-51, somme pour laquelle ils figurent dans nos écritures, tandis qu'au cours de la Bourse

du 31 décembre 1867, ils vaudraient respectivement, savoir :

Fr. 9,651,000 2 1/2 p. c. à 57-70	fr.	5,568,627	»
» 2,336,000 4 p. c. à 97-00		2,265,920	»
» 3,838,000 4 1/2 p. c. à 99-60		3,822,648	»
Ensemble	fr.	<u>11,657,195</u>	»
Différence en plus		103,844	49

Le chiffre de l'émission des billets au porteur était, au 31 décembre 1867, de fr. 157,479,890 » Billets de banque.

Mais à cette époque il s'en trouvait dans toutes nos caisses pour 19,819,440 »

Le chiffre effectif de la circulation était donc de . fr. 137,660,450 »

Au 31 décembre 1866, il était de 124,387,380 »

Différence en plus cette année fr. 13,273,070 »

Voici maintenant quel a été, en 1867, le mouvement des billets, dans toutes nos agences de province :

Les recettes se sont élevées à. fr. 1,081,366,000 »
dont fr. 375,137,000 en espèces et fr. 706,229,000 en billets.

La totalité des paiements a été de. fr. 1,115,322,000 »
dont fr. 297,743,000 en espèces et fr. 817,579,000 en billets.

Ces chiffres, comparés à ceux de l'année dernière, constatent de nouveau une amélioration assez sensible dans le mouvement de notre circulation fiduciaire. En effet, la proportion des espèces aux billets dans les recettes, qui n'atteignait pas le tiers, le dépasse notablement aujourd'hui, tandis que pour les paiements les espèces figurent, en moyenne, dans une proportion qui n'excède guère le quart et qui est un peu inférieure à celle de l'année précédente.

Le chiffre des billets présentés à l'échange dans les agences a été, en 1867, de fr. 145,119,000, et celui des espèces versées pour obtenir

des billets, de fr. 42,086,000. Ce sont, à très-peu de chose près, les mêmes chiffres qu'en 1866.

Comptes courants.

La balance des comptes courants créditeurs, en y comprenant celui du Trésor et le réescompte du portefeuille de la succursale d'Anvers, figure au bilan de cette année pour fr. 94,270,252 79
 Au 31 décembre 1866, elle s'élevait à. 55,798,121 43
 Différence en plus cette année fr. 38,472,131 36

Le nombre total des comptes courants ouverts à la Banque, à Bruxelles, au 31 décembre dernier, était de 397 (soit 7 de plus qu'en 1866); 26 d'entre ces comptes avaient pour cause des prêts sur fonds publics et donnaient lieu, en faveur des emprunteurs, à une bonification d'intérêt inférieur de 1 p. c. à celui des prêts.

Les intérêts bonifiés de ce chef avaient été en 1866 de fr. 31,289 07
 Cette année, ils se sont élevés à. 29,959 51
 Différence en moins fr. 1,329 56

A Liège, où nous avons établi les comptes courants il y a environ deux ans, le solde créditeur de ces comptes était, au 31 décembre dernier, de fr. 1,148,310, et le mouvement général de l'année avait été de fr. 91,969,620-74, soit fr. 57,725,864-76 de plus qu'en 1866; mais il ne faut pas perdre de vue que la majeure partie de ce mouvement se fait à Bruxelles ou dans les provinces pour être porté au crédit des titulaires de ces comptes courants.

Cette observation nous fournit l'occasion de rappeler que la Banque admet gratuitement, dans toutes ses agences, les versements faits au profit de personnes qui ont obtenu des comptes courants à Bruxelles, Anvers et Liège.

En 1867, ces versements se sont élevés à fr. 273,760,633 83
 En 1866, ils avaient seulement atteint le chiffre de . 239,629,004 10
 Différence en faveur du dernier exercice. . . . fr. 34,131,629 73

Cette augmentation d'environ 14 p. c. prouve de plus en plus l'empressement du commerce à faire usage de ces versements facultatifs et l'importance des avantages que procurent ces virements entièrement gratuits.

Il y a eu aussi un léger accroissement dans le nombre et la somme des lettres de crédit que la Banque délivre à Bruxelles et dans toutes les villes de province, où elle a des agents, moyennant une minime commission de 1/4 par mille.

En 1867, il en a été délivré 15,834 pour fr.	38,897,704 35
En 1866, le nombre de ces lettres de crédit n'était que de 10,620, pour une somme de	36,606,484 48
<hr/>	
L'accroissement de ce service a donc été de 5,214 lettres de crédit en nombre, et en somme de fr.	2,291,219 87
Le mouvement général des comptes courants à Bruxelles, en 1867, s'est élevé, à l'entrée à fr.	633,613,335 86
Et à la sortie à	628,422,392 26
Et en ajoutant le mouvement du compte du Trésor, en recettes et en dépenses, soit	627,109,890 82
<hr/>	
on voit que le mouvement d'entrée et de sortie, pour Bruxelles seulement, a été de fr.	1,889,145,618 94
En 1866, ce mouvement avait été de	1,671,951,007 96
<hr/>	
Différence en plus cette année fr.	217,194,610 98

Depuis notre dernier compte rendu, la Banque a fait, à Anvers, deux Succursale d'Anvers. pertes fort regrettables, celles de MM. Gustave Pieron et de M. le baron Cogels, tous deux administrateurs de sa succursale; M. Pieron remplissait en outre, depuis l'origine de notre institution, les fonctions d'agent de la Banque et du Caissier de l'État; fonctionnaire actif, exact et dévoué, l'administration a toujours eu à se louer du zèle qu'il apportait dans l'accomplissement de ses devoirs.

M. le baron Cogels, qui a fait partie du Conseil des Censeurs de la Banque Nationale depuis son organisation, avait quitté ces fonctions en 1864, époque à laquelle il avait été nommé administrateur de la succursale. En cette double qualité, M. le baron Cogels, par son expérience et ses lumières, a rendu à la Banque d'éminents services. Nous ne doutons pas, messieurs, que vous ne vous associiez aux regrets dont nous nous plaignons à consigner ici le témoignage.

M. Léopold Cateaux a été nommé pour remplir à Anvers les fonctions d'agent de la Banque et du caissier de l'État, et il remplace en même temps M. Pieron comme administrateur de la succursale de la Banque Nationale.

Les mêmes causes qui ont affecté le commerce et l'industrie en général, pendant le cours de l'année dernière, ont naturellement exercé sur la place d'Anvers leur fâcheuse influence, et le résultat des opérations de notre succursale a dû nécessairement s'en ressentir.

Le tableau litt. *M* présente un résumé comparatif des bénéfices bruts réalisés pendant les six dernières années, y compris celle dont le bilan vous est soumis. Vous remarquerez une différence en moins de 236,000 francs sur 1866 et de 377,000 francs sur 1865, différence produite presque exclusivement par la dépression des affaires et l'abaissement du taux de l'escompte.

Nous croyons inutile de revenir en détail sur les opérations de notre succursale, qui sont comprises dans les divers tableaux joints à ce rapport et dont les résultats généraux vous ont été présentés avec ceux de notre établissement central et de nos comptoirs ; mais nous croyons devoir faire ressortir ici l'importance du mouvement des comptes courants ouverts au commerce d'Anvers.

En 1866, le nombre de ces comptes courants a été de 277, et le mouvement de l'année de fr. 2,089,487,119 72

En 1867, le nombre des comptes a été de 297, soit 20 de plus que l'année précédente, et le mouvement s'est élevé à 2,410,793,737 32

Différence en plus cette année fr. 321,306,617 60

Si nous ajoutons au mouvement des comptes courants de la succursale, s'élevant à fr.	2,410,793,737	32
celui que nous avons constaté pour l'établissement central à Bruxelles, soit	1,889,145,618	94
nous trouvons que le mouvement général de l'année a été de fr.	4,299,939,356	26
En 1866, il avait été de	3,761,438,127	68
Il y a donc en faveur de 1867 une différence en plus de fr.	538,501,228	58

Il ne nous reste plus, pour compléter ce rapport, qu'à vous donner une courte analyse des opérations de nos trente comptoirs.

Comptoirs.

Les tableaux *H* et *I* vous en présentent le relevé.

En 1866, les comptoirs avaient envoyé à la Banque 553,100 effets s'élevant à fr. 570,777,568 90

En 1867, ils en ont remis 581,494 pour une somme de fr. 584,641,345 17

Il y a donc en plus cette année 28,394 effets en nombre, et en somme fr. 13,863,776 27

Si nous considérons, dans leur ensemble, les opérations de nos comptoirs, nous remarquons que l'escompte se développe de plus en plus dans les provinces, grâce aux mesures nombreuses que la Banque Nationale a prises pour favoriser la diffusion du crédit sur tous les points du pays. Ainsi, il y a cinq ou six ans à peine que tous les comptoirs, non compris la succursale d'Anvers, n'atteignaient pas ensemble la moitié des escomptes de la Banque; depuis quelques années, cette proportion s'est élevée au delà des trois cinquièmes; cette année, elle s'est accrue encore et, dans très-peu de temps fort probablement, l'escompte direct de la Banque, à Bruxelles et à Anvers, ne dépassera pas le tiers de l'ensemble de ses opérations.

Maintenant, si nous envisageons dans leurs détails les résultats de

chaque comptoir, nous constatons cette année, comme les précédentes, des fluctuations fort importantes produites par la variabilité du mouvement des affaires, mais dont les causes, plus ou moins connues, n'ont aucune influence sur la généralité des opérations.

Ainsi, la Banque de Flandre a réduit, l'année dernière, le chiffre de ses escomptes de 31 millions et plus, Charleroi de 17 millions, Tournai d'environ 4 millions; par contre, le comptoir de la Louvière a augmenté les siens de 5 millions, Liège de 9 millions, Mons de 6 millions, Philippeville de 7 millions, Namur, Saint-Nicolas et Ypres, chacun d'environ 3 millions. Enfin, plusieurs autres comptoirs présentent aussi des majorations moins importantes, mais qui sont relativement assez considérables encore.

Pendant le cours de l'exercice écoulé, nos agents, nos chefs de service et nos employés de toutes les catégories ont continué à faire preuve de zèle et d'exactitude, et la Banque n'a eu généralement qu'à se louer de la manière dont ils ont rempli leurs devoirs.

Nous terminons ici, Messieurs, le compte rendu statutaire de notre situation actuelle et des résultats de notre dernier exercice. Si, par l'effet des circonstances, ces résultats ne sont pas aussi avantageux que ceux de l'année précédente et présentent une réduction assez sensible au point de vue des bénéfices, vous emporterez, au moins nous l'espérons, l'assurance que la situation de la Banque s'est maintenue dans les meilleures conditions, et qu'elle n'attend que la reprise des affaires et le retour à la confiance pour utiliser ses capitaux en partie improductifs et élargir le cercle de ses opérations.

Le Gouverneur,
DE HAUSSY.

RAPPORT

du Conseil des Censeurs.

MESSIEURS,

Votre Conseil des censeurs a bien voulu me charger de vous présenter son rapport sur les opérations de la Banque Nationale pendant l'année 1867.

Le rapport de M. le Gouverneur vous ayant initiés à tous les détails de ces opérations, nous ne nous occuperons que de quelques points que nous croyons pouvoir signaler à votre attention.

Malgré l'atonie des affaires sur tous les grands marchés de l'Europe et une crise industrielle incessante, dont le passé offre peu d'exemples, les opérations de la Banque n'ont pas diminué d'importance; le chiffre des effets escomptés en 1867 est de fr. 983,428,406 94
il était en 1866 de 940,923,289 40

Différence en faveur de 1867. . . . fr. 42,505,117 54

L'administration, obéissant autant que possible aux règles de l'offre et de la demande, s'est empressée d'abaisser l'escompte à un taux extrême-

ment modéré. Si, en d'autres circonstances, elle a été obligée d'imposer quelques sacrifices au commerce en élevant le prix de l'argent, elle n'a pas hésité à l'abaisser lorsque la situation de son encaisse lui en a laissé la faculté.

Le taux de l'escompte, pour les traites acceptées, a été de 3 p. c. pendant les onze premiers mois de l'année, et de 2 1/2 p. c. depuis le 1^{er} décembre. Jamais l'escompte n'était descendu aussi bas en Belgique; mais cet abaissement n'a produit aucun effet appréciable sur la marche des affaires, que des causes étrangères continuent à entraver.

Cet état de choses a naturellement diminué vos bénéfices, et le compte des profits et pertes de 1866, qui après déduction du réescompte du portefeuille se soldait par un bénéfice de fr. 5,809,184 97 se solde en 1867 par 3,912,350 66

Différence en moins. fr.	1,896,834 31
----------------------------------	--------------

Nous nous sommes associés à la mesure qui nous a été proposée par l'administration de renforcer le dividende à distribuer aux actionnaires, en prélevant sur les intérêts de notre fonds de réserve une somme de fr. 450,000, qui permet de donner 18 francs de plus à chaque action. La situation de notre fonds de réserve autorise largement ce prélèvement, puisque la part des bénéfices de l'année vient, par contre, l'accroître de fr. 592,101-70, et que son actif figure au bilan de cette année par une somme de fr. 12,349,079-84.

Votre Conseil des censeurs, appréciant comme l'administration la convenance de prêter un large concours au Gouvernement, s'est empressé d'approuver les opérations dont vous entretient le rapport de M. le Gouverneur, relativement à l'achat de 20 millions de bons du Trésor à un an d'échéance, et à la participation de la Banque dans l'emprunt autorisé par la loi du 10 juin 1865.

Le résultat de ces opérations a été favorable; il figure au compte des profits et pertes et a contribué à en améliorer la situation.

La circulation de nos billets de banque continue à faire de sensibles progrès et prouve combien est grande la confiance du public dans notre

établissement; les facilités qu'il accorde au commerce sont, de jour en jour, mieux appréciées; nous voyons les virements de fonds de place à place, au moyen d'accréditifs, s'accroître tous les ans, l'encaissement gratuit des effets prendre une extension sans cesse progressive, les comptes ouverts au commerce de Bruxelles, d'Anvers et de Liège s'élever à un mouvement considérable; tout marche dans la voie du progrès, et nous espérons que le résultat de l'ouverture de comptes courants dans les grands centres d'affaires engagera l'administration à donner plus de développement à ce service, ainsi que nous le disions dans notre rapport de l'année dernière.

Le bilan qui vous est soumis a été approuvé par nous, et nous en avons donné décharge à l'administration.

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans y consigner quelques paroles de sympathiques regrets à la mémoire d'un de nos anciens collègues, M. le baron Cogels, que la mort vient encore de nous enlever; depuis l'origine de la Banque il a fait partie du Conseil des censeurs, et ne l'a quitté que pour rendre à l'établissement des services plus importants; il laissera dans nos cœurs d'impérissables souvenirs.

Le Rapporteur,

Baron GRENIER.

Les Censeurs,

F. CORBISIER.

A. JAMAR.

MICHELIS-LOOS.

E. NAGELMACKERS.

F. VANDEVIN.

E. ANSPACH.

ANNEXES.

ACTIF.

BILAN arrêté au

Portefeuille, à Bruxelles et en province, et effets à l'encaissement		159,174,826 02
Caisse. {	Espèces et lingots	79,951,105 58
	Effets échus	8,401,445 49
	Billets de banque	19,819,440 »
Prêts sur fonds publics.		5,654,163 60
Fonds publics.		6,500,600 »
Fonds publics de la réserve		11,553,350 51
Succursale d'Anvers. — Valeur présumée des effets en souffrance.		200,000 »
Immeubles, matériel et mobilier		506,141 99
Nouvel Immeuble	2,964,358 07	2,527,638 80
Id. A déduire les amortissements effectués jusqu'à ce jour.	436,699 27	
Solde des frais de premier établissement		50,857 »
Coupons à recevoir		182,976 37
Trésor public. — Fonds publics déposés		60,868,138 42
Dépôts volontaires		10,022,000 »
Cautionnement des agents et comptoirs.		2,512,500 »
Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'État. — Valeurs diverses		13,081,501 65
		578,986,465 41

Arrêté par le Conseil d'Administration, en séance du 19 janvier 1868.

DE HAUSSY, *Gouverneur.*
E. PRÉVINAIRE,
J.-R. BISCHOFFSHEIM,
DE POUHON,
I. DOUCET,
A. PIRSON,
CH. VANHOEGAERDEN,
G. VIGNERON, *Secrétaire.*

} *Directeurs.*

NATIONALE.

31 décembre 1867.

PASSIF.

Capital. 25,000 actions de fr. 1,000	25,000,000 »
Billets de banque. Émission à ce jour	157,479,890 »
Comptes courants. Divers pour solde, y compris le réescompte de la succursale.	94,270,252 79
Succursale d'Anvers. Rentrée en liquidation sur effets en souffrance	495,714 72
Mandats à payer.	592,713 79
Intérêts et réescompte sur 1868.	338,538 87
Trésor public. Dépôts en numéraire	160,270 »
Trésor public. Dépôts en fonds publics.	60,868,138 42
Déposants.	10,022,000 »
Agents et Comptoirs. Cautionnements.	2,512,500 »
Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'État. Valeurs diverses	13,081,301 63
Dividende à répartir (2 ^m e semestre)	1,762,500 »
Trésor public. Art. 7 de la loi du 5 mai 1850.	295,920 34
Part de l'Administration. Art. 54 des statuts	62,645 01
Fonds de réserve.	12,349,079 84
	378,986,465 41

Approuvé par le Conseil des censeurs, en séance du 11 janvier 1868.

Bⁿ GRENIER,
E. ANSPACH,
F. CORBISIER,
A. JAMAR,
MICHELS-LOOS,
NAGELMACKERS-ORBAN,
F. VAN DE VIN.

Résumé du compte de Profits

A escompte. Réescompte sur 1868, à Bruxelles		318,597 52
» Succursale d'Anvers. Id.		42,159 47
» Prêts sur fonds publics. Intérêts reçus par anticipation.		17,141 55
» Id. de la succursale d'Anvers, id.		6,125 39
» Frais généraux. Pour solde de ce compte		856,584 28
» Id. de la succursale, id.		107,696 99
» Comptes courants. Pour intérêts restitués sur comptes courants résultant de prêts sur fonds publics		29,959 51
» Caisse. Pour droit de patente de la Banque		85,838 72
» Amortissement { des immeubles anciens 1/34.	41,567 43	20,357 07
{ du mobilier 1/10.	8,769 64	
» Nouvel immeuble. Amortissement.		87,159 95
» Dividende aux actionnaires. { 1 ^{er} semestre, 25,000 coupons à fr. 25	625,000 »	2,387,500 »
{ 2 ^e id. 25,000 id. à fr. 70-50	1,762,500 »	
» Fonds de réserve. Art. 6 de la loi du 3 mai 1850		592,101 70
» Trésor public. Art. 7 id.		295,920 54
» Part de l'Administration. Art. 54 des statuts		62,645 01
		4,887,567 30

Arrêté par le Conseil d'Administration, en séance du 9 janvier 1868.

DE HAUSSEY, Gouverneur.

E. PRÉVINAIRE,

J.-R. BISCHOFFSHEIM,

DE POUHON,

I. DOUCET,

A. PIRSON,

C. VANHOEGAERDEN,

G. VIGNERON, Secrétaire.

Directeurs.

NATIONALE.

et Pertes de l'année 1867.

Par escompte. Produit brut.	5,731,061 42	}	4,272,907 45
Id. Succursale d'Anvers, id.	541,846 05		
» Prêts sur fonds publics. Intérêts reçus ou acquis à Bruxelles et en province	168,809 03	}	189,019 82
Id. Id. à la succursale d'Anvers.	20,210 79		
» Fonds publics. Intérêts acquis.			41,902 64
» Bons du Trésor. Id.			202,546 68
» Comptes courants. Pour commission et change			3,000 »
» Caisse. Intérêts sur dépôts de matières d'or et d'argent. Commission sur accreditifs, etc.			42,330 36
» Droits de garde sur dépôts volontaires			15,201 70
» Effets en souffrance. Recouvrements sur les exercices antérieurs.	96,640 90	}	118,285 12
» Id. Id. à la succursale	21,644 22		
» Bénéfices divers de la succursale.			2,373 53
			4,887,567 30

Approuvé par le Conseil des censeurs, en séance du 11 janvier 1868.

B^{on} GRENIER,
E. ANSPACH,
Fréd. CORBISIER.
A. JAMAR,
MICHIELS-LOOS,
NAGELMACKERS-ORBAN,
F. VAN DE VIN.

BANQUE NATIONALE.

Répartition des bénéfices de 1867.

Solde du compte de profits et pertes au 31 décembre		2,713,167 05	
Plus les 2 1/2 p. c. payés aux actionnaires.		625,000 »	
	3,558,167 05	3,558,167 05	
Pour établir la part de l'Administration :			
Déduire 5 p. c. sur le capital de fr. 25,000,000	1,250,000 »		
Prélever 3 p. c. sur la différence	2,088,167 05	62,645 01	
		3,275,522 04	3,275,522 04
Pour établir la réserve et la part de l'État :			
Déduire 6 p. c. sur le capital de fr. 25,000,000		1,500,000 »	
Reste.		1,775,522 04	
Prendre pour la réserve 1/3 de cette somme		591,840 68	887,761 02
» pour l'État 1/6 »		295,920 34	
Reste.			2,387,761 02
Pour établir le dividende :			
Déduire les 2 1/2 p. c. payés aux actionnaires			625,000 »
Reste.			1,762,761 02
A répartir sur 25,000 actions. Soit par action	70 50		
Reliquat porté au fonds de réserve.	261 02		
RÉCAPITULATION.			
Part des actionnaires, 25,000 coupons à fr. 70-50.		1,762,500 »	
» de la réserve { le 1/3 ci-dessus.	591,840 68	592,101 70	
{ le reliquat	261 02		
» de l'État, 1/6		295,920 34	
» de l'Administration.		62,645 01	
Total égal au solde des profits et pertes.		2,713,167 05	

BANQUE NATIONALE.

Résumé comparatif des bilans des cinq dernières années.

	1863.	1864.	1865.	1866.	1867.
Passif de la Banque envers elle-même.					
Capital	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »
Fonds de réserve.	7,870,625 14	8,990,151 17	10,512,192 56	11,514,648 14	12,349,079 84
Dividendes aux actionnaires	2,562,500 »	3,062,500 »	2,693,750 »	3,081,250 »	2,387,500 »
Passif envers des tiers.					
Billets de banque.	139,800,000 »	134,650,000 »	140,700,000 »	151,000,000 »	157,479,890 »
Comptes courants.	42,852,946 75½	44,212,857 95	64,101,719 96	55,798,121 43	94,270,232 79
Trésor pub.—Fonds pub. déposés.	20,768,150 »	26,811,100 »	38,779,742 »	64,719,598 58	60,868,138 42
Dépôts volontaires.	7,722,995 40	9,043,993 40	10,424,372 47	10,097,588 40	10,022,000 »
Agents et Comptoirs.—Caution ^{ns} .	»	2,192,500 »	2,342,500 »	2,460,000 »	2,512,500 »
Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'Etat. — Valeurs diverses	»	»	»	6,162,296 50	13,081,301 63
Rachat du péage de l'Escaut.	12,092,867 72	»	»	»	»
Divers	1,148,985 91	1,372,866 07	1,870,600 28	1,756,115 21	1,640,802 73
TOTAL (1)	259,819,066 92½	255,535,928 59	316,224,877 27	351,589,418 06	379,611,465 41
Actif.					
Portefeuille.	131,259,662 61	122,108,085 08	146,726,755 13	157,527,779 60	159,174,826 02
Caisse.	74,414,999 53½	80,145,865 34	79,523,426 54	89,765,144 23	108,151,991 07
Prêts sur fonds publics.	5,689,375 86	4,107,643 86	3,995,626 77	4,648,590 37	3,654,163 60
Fonds publics.	334,500 »	»	1,561,130 04	1,880,886 75	6,500,600 »
Fonds publics de la réserve.	7,102,754 49	7,888,494 15	9,507,337 30	10,454,381 67	11,553,330 51
Immeubles et mobilier.	1,699,958 31	2,241,910 01	2,628,140 96	2,784,525 04	3,033,780 79
Trésor pub.—Fonds pub. déposés.	20,624,950 »	26,556,350 »	38,345,482 »	64,719,598 58	60,868,138 42
Dépôts volontaires.	7,722,995 40	9,043,993 40	10,424,372 47	10,097,588 40	10,022,000 »
Cautionnem ^{ts} des agents et compt ^{rs} .	»	2,192,500 »	2,342,500 »	2,460,000 »	2,512,500 »
Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'Etat. — Valeurs diverses	»	»	»	6,162,296 50	13,081,301 63
Rachat du péage de l'Escaut	12,092,867 72	»	»	»	»
Divers.	897,005 »	1,051,086 75	1,170,086 26	1,089,029 12	1,058,833 37
TOTAL.	259,819,066 92½	255,535,928 59	316,224,877 27	351,589,418 06	379,611,465 41

(1) Il est à remarquer que le total des bilans excède le chiffre total indiqué au tableau litt. A de fr. 625,000, résultant du dividende payé pour le 1^{er} semestre.

Tableau comparatif des opérations et de

	1863.		1864.	
	OPÉRATIONS.	PRODUITS.	OPÉRATIONS.	PRODUITS.
Portefeuille. Escompte	699,926,936 54	3,998,068 23	653,055,748 82	5,191,437 75
Succursale d'Anvers. Id.	162,687,076 54	989,806 07	171,516,139 78	1,372,679 38
Fonds publics.	517,843 50	52,436 69	334,500 »	63,041 16
Avances sur fonds publics . . .	Bruxelles et Province 12,520,639 72 Anvers . . . 2,047,784 67	145,743 78 18,201 78	16,224,339 87 1,639,788 59	180,154 62 15,142 50
Trésor public	185,797,990 60½	»	219,404,962 53	»
Dépôts volontaires, bénéfices divers, recouvrements sur effets en souffrance des années antérieures	13,118,788 40	9,302 95	13,966,562 55	24,748 75
Caisse, commissions sur opérations en métaux précieux et autres.	106,603,459 75	81,574 23	97,023,157 20	62,287 71
	1,183,220,519 52½	5,295,133 73	1,172,965,199 34	6,909,491 67
Mouvement des caisses.	RECETTES.	PAYEMENTS.	RECETTES.	PAYEMENTS.
Caisse centrale	679,196,841 23	604,781,841 71	693,010,656 67	652,370,134 95
Caisse des agents de la Banque.	1,185,514,556 79	1,159,558,635 47	1,206,176,979 07	1,166,674,533 51
	1,862,711,398 04	1,744,340,477 18	1,899,187,635 74	1,819,044,668 46

NATIONALE.

leurs produits, de 1863 à 1867.

1865.		1866.		1867.	
OPÉRATIONS.	PRODUITS.	OPÉRATIONS.	PRODUITS.	OPÉRATIONS.	PRODUITS.
898,152,584 79	4,547,629 49	801,452,247 90	5,348,461 46	849,561,802 42	5,751,061 42
155,147,601 60	965,004 45	159,471,041 50	845,816 26	153,866,604 52	541,846 05
6,445,250 »	»	5,821,909 04	147,584 22	18,200,000 »	244,449 52
16,758,525 86	164,805 25	20,179,038 73	182,698 11	18,691,947 37	168,809 05
2,755,152 40	23,203 10	1,581,939 31	14,260 91	1,650,819 54	20,210 79
277,808,535 50	»	254,804,828 06	»	507,992,091 70	»
18,966,077 24	50,328 74	21,459,395 96	24,602 89	31,247,688 40	138,860 55
95,276,749 62	60,683 77	52,094,565 05	45,454 69	77,767,576 24	42,350 56
1,471,248,275 01	5,791,652 78	1,254,864,811 55	6,608,878 54	1,458,958,550 19	4,887,567 50
RECETTES.	PAYEMENTS.	RECETTES.	PAYEMENTS.	RECETTES.	PAYEMENTS.
671,975,438 31	655,190,951 59	674,255,948 64	668,924,412 07	798,597,270 56	752,995,477 22
1,491,519,226 29	1,418,766,555 27	1,467,169,841 02	1,467,196,579 10	1,685,495,128 54	1,638,299,859 96
2,163,294,664 60	2,055,957,464 66	2,141,405,789 66	2,155,120,991 17	2,482,092,399 10	2,571,295,317 18

ANNEXE F.

BANQUE NATIONALE.

Extrait des situations publiées mensuellement, en 1867, en exécution de l'art. 22 de la loi du 5 mai 1850.

MOIS.	ENCAISSE	PORTEFEUILLE.	CIRCULATION.	COMPTES	AVANCES
	MÉTALLIQUE. — Espèces et lingots.			COURANTS.	sur FONDS PUBLICS.
Janvier. .	57,873,952 01	140,650,525 20	124,276,280	53,895,971 54	4,341,860 37
Février. .	65,052,102 87	134,146,865 04	119,090,970	57,595,369 45	4,372,760 37
Mars. . .	65,564,350 72	136,821,011 56	118,189,890	63,467,566 02	4,064,236 57
Avril. . .	60,063,528 01	145,839,482 32	121,049,900	66,156,360 50	3,996,090 37
Mai. . . .	64,308,146 44	141,204,030 65	116,694,010	77,826,477 94	4,306,570 37
Juin. . . .	65,744,458 43	148,277,696 69	119,845,100	81,470,916 60	4,256,350 37
Juillet. .	63,331,190 93	150,780,354 28	121,576,000	79,294,878 80	4,175,450 97
Août. . . .	66,932,468 17	146,952,472 08	119,083,010	81,058,400 33	4,104,080 97
Septembre	63,169,157 56	152,649,251 66	121,065,010	81,242,288 41	3,970,606 20
Octobre. .	69,107,894 66	155,432,742 56	127,526,180	83,069,746 04	3,842,784 20
Novembre.	77,262,254 17	149,611,333 30	129,889,480	82,848,760 05	3,767,265 60
Décembre.	79,931,105 58	167,576,271 54	137,660,450	94,270,252 79	3,654,163 60
Moyenne mensuelle . . .		147,495,152 90			

BANQUE NATIONALE.

Tableau comparatif de la répartition de l'ensemble des escomptes pendant les années 1863, 1864, 1865, 1866 et 1867.

ANNÉES.	SUR LA BELGIQUE.		SUR L'ÉTRANGER.		TOTAL DES ESCOMPTES.	
	EFFETS.	MONTANT.	EFFETS.	MONTANT.	EFFETS.	MONTANT.
1863	654,997	820,900,953 90	4,500	41,715,058 98	659,497	862,614,012 88
1864	732,364	824,351,888 60	395	12,115,719 66	732,759	836,467,608 26
1865	804,037	876,353,120 27	1,072	21,779,464 52	805,109	898,132,584 79
1866	831,994	907,915,319 96	2,053	53,007,969 44	834,047	940,923,289 40
1867	880,276	933,849,653 76	4,775	49,578,753 18	885,549	983,428,406 94

NUMERO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	EFFETS ESCOMPTÉS à 2 1/2 %.			EFFETS ESCOMPTÉS à 3 %.		
		EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.
		1	Alost	128	251,007 56	842 03	2,565
2	ARLON	15	106,056 75	238 22	276	1,981,478 95	12,780 48
3	AUDENARDE	140	240,618 40	1,312 77	2,124	5,796,646 49	25,265 54
4	BRUGES	246	1,232,502 68	6,008 01	3,626	13,564,346 14	69,319 74
5	CHARLEROI	728	1,879,951 71	5,551 62	14,541	20,066,046 71	78,737 04
6	COURTRAI	182	912,268 69	3,108 25	1,852	8,553,731 19	28,040 26
7	DINANT	72	155,391 24	666 52	1,045	1,700,235 75	8,872 75
8	GAND	957	3,192,788 83	11,709 43	14,538	56,502,493 68	159,346 49
9	GRAMMONT	159	154,338 64	722 59	4,123	2,823,986 99	18,072 70
10	HASSELT	7	8,801 44	45 26	449	691,534 65	3,401 55
11	HUY	178	347,275 96	2,564 54	4,124	7,505,914 43	40,735 40
12	LA LOUVIÈRE	502	841,958 63	4,033 "	6,535	9,554,225 18	54,107 03
13	LIÈGE	524	1,595,851 79	4,574 18	12,189	22,488,120 05	96,407 79
14	LOUVAIN	61	178,925 90	631 41	1,712	2,708,565 14	11,234 54
15	MALINES	145	742,157 23	4,186 84	2,158	8,056,766 77	54,841 55
16	MARCHE	20	51,100 65	326 92	221	633,270 30	4,385 97
17	MONS	399	1,114,653 46	4,639 51	6,379	12,885,476 80	60,821 59
18	NAMUR	113	463,827 76	1,404 62	2,554	6,677,020 12	31,024 36
19	NEUFCHATEAU	17	73,888 35	317 39	507	629,140 34	3,842 69
20	NIVELLES	212	515,396 08	1,364 05	4,348	4,306,902 11	23,165 33
21	PHILIPPEVILLE	145	202,770 13	1,123 92	4,821	2,930,222 92	17,589 49
22	RENAIX	196	285,150 24	1,495 56	5,997	3,534,705 63	21,822 85
23	SAINT-NICOLAS	147	515,382 07	2,331 54	2,927	11,707,408 95	77,177 20
24	TERMONDE	59	129,729 15	537 85	713	1,490,599 42	7,615 17
25	TIRLEMONT	29	62,183 81	268 78	519	849,724 52	4,342 32
26	TOURNAL	100	317,058 31	1,316 46	1,705	3,278,709 20	16,502 52
27	TURNHOUT	68	123,247 81	633 98	982	1,768,877 64	10,815 96
28	VERVIERS	477	1,944,865 86	7,477 15	6,684	21,851,478 94	111,848 57
29	WAVRE	94	215,032 19	1,301 80	1,550	2,385,638 86	17,515 18
30	YPRES	61	219,229 21	1,273 15	757	2,532,937 63	16,546 72
		5,941	17,855,348 31	71,846 71	109,781	221,039,204 20	1,104,568 38
51	ANVERS	1,642	11,004,624 52	51,241 44	13,444	101,933,157 28	377,384 75
32	BRUXELLES	2,299	10,734,738 72	33,243 13	46,287	87,944,205 99	328,449 48
		9,882	59,592,711 55	136,331 28	171,512	410,928,545 47	1,810,402 61
		Echéance moyenne : 49 jours.			Echéance moyenne : 53 jours.		

EFFETS ESCOMPTÉS à 3 1/2 %.			TANTIÈME	MONTANT NET	MONTANT TOTAL DES EFFETS ESCOMPTÉS.		MONTANT	TAUX MOYENS	TAUX MOYENS
EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	alloué aux COMPTOIRS.	des INTÉRÊTS.	EFFETS.	MONTANT.	des échéances de l'ensemble des escomptes.	de l'escompte pour Bruxelles, Anvers et les comptoirs.	de l'ensemble des escomptes.
10,494	6,147,597 88	29,524 65	42,088 26	56,270 84	45,187	9,999,805 90			
1,922	14,863,299 52	125,897 62	54,728 94	104,187 38	2,215	16,950,855 22			
6,127	5,750,850 20	28,252 75	15,701 48	41,109 56	8,591	7,768,115 69			
5,654	7,100,836 19	55,819 76	27,287 12	81,860 39	9,526	21,897,485 01			
86,922	59,945,847 08	172,167 45	64,403 59	192,527 50	102,191	61,891,845 50			
2,214	2,148,145 77	7,852 65	9,750 70	29,250 44	4,228	11,616,145 65			
5,122	5,857,508 42	25,862 34	8,548 91	25,052 68	6,257	5,691,155 41			
45,067	37,533,749 01	178,197 21	81,116 68	268,556 47	60,562	77,029,051 52			
28,905	14,586,985 13	105,621 69	51,102 55	95,514 45	55,169	17,545,308 76			
1,544	1,556,956 55	7,454 67	2,724 64	8,174 84	2,000	2,037,092 44			
21,495	17,956,288 74	108,182 78	57,869 01	115,613 71	25,795	25,789,477 15			
28,778	21,786,272 20	141,597 47	49,954 04	149,805 46	35,615	32,182,456 01			
46,569	58,653,976 03	181,959 44	70,684 79	212,056 62	59,282	62,517,947 87			
8,085	5,219,562 73	16,949 12	7,207 80	21,627 07	9,856	8,107,051 77			
4,840	2,640,995 64	16,776 82	18,950 97	56,854 24	7,143	11,419,899 64			
456	824,874 69	5,199 76	2,528 94	7,583 71	697	1,551,245 64			
24,647	29,089,266 18	176,715 81	60,545 64	181,652 87	51,425	43,087,376 44			
11,195	9,706,064 41	52,228 64	21,162 75	65,494 87	15,860	16,848,912 29			
2,140	5,655,811 75	29,088 84	8,512 48	24,936 44	2,464	4,340,840 40			
21,955	15,008,463 74	89,005 05	28,381 89	85,152 52	26,495	19,630,961 95			
25,255	9,490,350 12	64,520 81	20,708 45	62,125 77	29,921	12,625,545 17			
21,126	10,580,516 19	69,551 68	25,212 44	69,657 45	25,319	14,218,172 06			
14,012	7,695,588 16	46,595 26	51,527 48	94,576 52	17,086	19,916,379 18			
2,284	1,775,428 25	7,565 45	3,934 80	11,803 65	5,038	3,595,756 80			
1,955	2,508,215 17	14,475 88	4,772 59	14,514 39	2,481	5,420,121 50			
6,875	5,480,859 28	24,956 69	10,644 62	51,950 85	8,678	9,076,606 79			
2,320	1,581,293 75	7,550 40	4,754 51	14,265 85	5,570	5,275,419 18			
19,571	25,128,887 05	152,075 51	67,847 62	205,551 59	26,752	48,903,251 85			
6,962	3,560,137 20	18,086 78	9,225 75	27,678 01	8,586	6,158,808 25			
1,551	5,216,391 94	21,781 46	9,899 12	29,702 21	2,149	5,968,558 77			
465,772	545,728,792 66	1,957,092 18	777,061 56	2,556,245 91	581,494	584,641,545 17		Brut. 3 25	
8,952	20,906,842 72	75,801 55	"	484,627 72	26,018	135,866,604 52		Net. 2 69	
224,178	116,692,761 36	494,357 55	"	856,050 16	272,764	215,541,704 07		3 10	
								3 25	
698,882	485,528,596 74	2,527,251 26	777,061 56	5,696,925 79	880,276	955,849,653 76	55 jours.		Brut. 3 25
	Echéance moyenne :								Net. 2 69
	54 jours.								

Taux moyens d'après la durée de l'escompte. { Acceptations. . . 2 99 7/8 p.

Relevé comparatif de l'ensemble des escomptes d'effets de

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	ANNÉES.	NOMBRE D'EFFETS escomptés.	MONTANT des EFFETS ESCOMPTÉS.	PRODUITS.
Succursale d'Anvers	1864	28,867	171,316,139 78	1,257,716 13
	1865	33,633	133,147,601 60	869,912 47
	1866	31,757	139,471,041 50	736,329 52
	1867	26,018	133,866,604 52	484,627 72
Banque de Flandre	1864	51,781	85,899,062 80	564,243 72
	1865	51,700	102,421,148 52	572,693 75
	1866	66,340	108,782,052 90	606,590 63
	1867	60,362	77,029,031 52	268,356 47
Comptoir d'Alost	1864	5,933	4,430,842 55	23,220 41
	1865	8,107	7,810,393 13	37,327 69
	1866	9,038	8,813,285 63	44,276 52
	1867	13,187	9,999,803 90	56,270 84
" d'Arlon	1864	5,805	16,182,883 52	161,860 14
	1865	2,376	10,932,957 59	90,313 53
	1866	1,776	11,422,883 39	102,305 33
	1867	2,213	16,930,835 22	104,137 38
" d'Audenaerde	1866	2,012	2,001,982 04	12,779 51
	1867	8,391	7,768,115 09	41,109 36
" de Bruges	1864	10,950	18,909,393 "	136,672 "
	1865	8,818	17,268,204 20	91,327 93
	1866	8,493	19,442,077 04	100,840 38
	1867	9,326	21,897,483 01	81,860 39
" de Charleroi	1864	138,072	98,304,706 34	703,254 10
	1865	138,269	89,224,287 76	481,596 46
	1866	129,603	79,049,481 93	427,433 59
	1867	102,191	61,891,843 50	192,527 50
" de Courtrai	1864	4,603	9,215,871 58	58,946 88
	1865	5,483	17,511,691 53	83,082 06
	1866	4,289	13,105,964 87	56,470 91
	1867	4,228	11,616,143 65	29,250 44
" de Dinant	1864	7,403	6,602,429 25	54,244 77
	1865	6,662	3,993,512 04	33,833 36
	1866	6,147	3,733,663 43	35,170 04
	1867	6,237	3,691,135 41	23,082 68
" de Grammont	1864	40,639	20,757,630 13	182,992 60
	1865	33,901	16,439,138 70	114,381 83
	1866	38,964	19,080,782 21	142,942 64
	1867	33,169	17,343,308 76	93,314 43
" de Hasselt	1864	1,273	1,288,321 57	8,283 32
	1865	888	764,356 71	3,276 70
	1866	2,196	1,929,879 87	11,393 10
	1867	2,000	2,037,092 44	8,174 84
" de Huy	1864	33,472	33,463,066 90	264,066 37
	1865	28,223	29,160,904 89	163,140 66
	1866	24,918	22,789,328 43	138,630 84
	1867	23,793	23,789,477 15	113,613 71
" de La Louvière	1865	6,416	3,853,634 63	45,784 59
	1866	33,767	27,190,448 11	180,172 28
	1867	33,613	32,182,436 01	149,803 46
" de Liège	1864	59,788	43,632,408 23	269,011 96
	1865	41,471	44,443,839 37	197,144 46
	1866	46,447	51,521,551 98	238,742 37
	1867	39,282	62,517,947 87	212,036 62
" de Louvain	1864	5,966	6,811,401 74	36,942 27
	1865	6,618	7,002,110 51	27,023 08
	1866	6,880	3,699,383 61	19,434 12
	1867	9,856	8,107,031 77	21,627 07

NATIONALE.

commerce des comptoirs, en 1864, 1865, 1866 et 1867.

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	ANNÉES.	NOMBRE D'EFFETS escomptés.	MONTANT des EFFETS ESCOMPTÉS.	PRODUITS.
Comptoir de Malines	1864	3,660	5,733,437 98	48,748 25
	1865	4,533	6,913,490 32	44,682 44
	1866	5,882	8,432,074 93	58,554 58
	1867	7,143	11,419,899 64	56,854 24
» de Marche	1864	1,378	2,405,360 71	22,400 84
	1865	673	1,209,614 42	7,927 89
	1866	373	1,209,838 32	8,433 85
	1867	697	1,331,243 64	7,583 71
» de Mons	1864	21,470	28,287,047 07	197,786 18
	1865	24,970	33,253,168 10	182,843 33
	1866	26,748	37,397,301 16	211,008 39
	1867	31,423	43,087,376 44	181,632 87
» de Namur	1864	17,137	13,694,172 63	84,061 84
	1865	11,888	11,320,300 04	36,946 20
	1866	10,305	12,042,962 34	33,641 31
	1867	13,860	16,843,912 29	65,494 87
» de Neufchâteau	1864	226	224,368 36	2,107 50
	1865	818	2,133,723 38	16,781 92
	1866	2,008	3,996,733 84	32,301 36
	1867	2,464	4,540,340 40	24,936 44
» de Nivelles	1864	20,121	16,622,293 »	130,906 22
	1865	22,330	17,093,628 78	101,367 63
	1866	24,676	18,843,748 40	121,334 80
	1867	26,493	19,630,961 93	83,132 32
» de Philippeville	1866	12,201	3,636,037 80	37,127 08
	1867	29,921	12,623,343 17	62,123 77
» de Renaix	1864	13,889	10,768,432 04	91,417 69
	1865	31,377	16,732,234 31	110,346 75
	1866	26,141	13,442,812 63	91,746 31
	1867	23,319	14,213,172 06	69,637 43
» de St-Nicolas	1864	1,379	1,197,307 27	7,967 30
	1865	3,712	10,133,263 07	71,382 31
	1866	13,179	16,488,234 81	99,319 31
	1867	17,086	19,916,379 18	94,376 32
» de Termonde	1864	1,191	1,679,637 49	10,346 43
	1865	2,169	3,036,139 91	14,324,78
	1866	2,667	2,977,340 33	13,223 22
	1867	3,038	3,393,736 80	11,803 63
» de Tirlemont	1865	444	633,940 34	3,741 92
	1866	1,704	3,073,202 90	18,033 03
	1867	2,481	3,420,121 30	14,314 39
» de Tournay	1864	13,763	13,911,331 67	92,100 17
	1865	14,403	16,868,042 93	89,449 07
	1866	9,935	13,807,346 47	71,339 23
	1867	3,678	9,076,606 79	31,930 83
» de Turnhout	1864	6,606	6,106,373 31	34,272 94
	1865	9,216	8,332,333 61	33,766 70
	1866	2,306	3,294,034 69	20,849 03
	1867	3,370	3,273,419 18	14,263 83
» de Verviers	1864	20,091	23,633,864 34	164,869 91
	1865	23,366	39,397,604 02	220,763 33
	1866	23,343	46,914,769 42	233,143 66
	1867	26,732	48,903,231 33	203,331 39
» de Wavre	1865	1,280	1,626,001 33	11,713 09
	1866	3,339	4,633,167 86	27,649 92
	1867	3,336	6,133,808 23	27,673 01
» d'Ypres	1866	1,023	2,200,870 60	13,674 60
	1867	2,149	3,968,338 77	29,702 21
RÉCAPITULATION	1864	520,867	643,402,297 30	4,623,442 13
	1865	347,916	679,137,837 76	3,799,936 39
	1866	334,337	710,243,610 40	3,987,373 49
	1867	607,312	718,307,949 69	2,340,873 63

BANQUE NATIONALE.

*Tableau comparatif des opérations mensuelles d'escompte d'effets
sur la Belgique en 1866 et 1867.*

MOIS.	1866.		1867.	
	NOMBRE D'EFFETS.	MONTANT.	NOMBRE D'EFFETS.	MONTANT.
Janvier	57,919	72,276,214 68	60,466	67,585,925 08
Février	59,433	66,291,392 88	63,592	67,519,469 18
Mars	65,620	78,819,564 74	67,246	67,575,635 71
Avril	67,823	78,010,481 33	70,860	77,043,387 08
Mai	77,114	89,007,298 05	71,824	80,243,310 16
Juin	82,103	84,837,607 04	81,147	85,157,500 69
Juillet	63,233	60,810,834 20	69,242	73,197,588 60
Août	69,720	68,713,582 02	74,650	78,754,636 90
Septembre	66,721	64,963,934 68	73,458	72,904,025 50
Octobre	68,858	73,219,590 28	80,884	80,449,717 37
Novembre	70,306	79,249,040 32	73,753	73,840,722 63
Décembre	82,742	89,708,729 32	93,132	96,981,534 84
Totaux . . .	831,994	907,915,319 06	880,276	933,849,653 76

ANNEXE L.

BANQUE NATIONALE.

Échéances, par décades, du portefeuille, à la date du 31 décembre 1867.

Janvier	}	1 ^{re} décade . . fr. 32,998,877 »	}	82,055,777 46
		2 ^e — 22,725,330 14		
		3 ^e — 26,331,770 31		
Février	}	1 ^{re} décade . . fr. 15,238,964 87	}	47,256,985 66
		2 ^e — 15,665,681 72		
		3 ^e — 16,352,342 57		
Mars	}	1 ^{re} décade . . fr. 12,495,420 98	}	28,489,672 22
		2 ^e — 9,642,117 17		
		3 ^e — 6,382,154 07		
Avril		1 ^{re} décade		1,372,390 69
Montant du portefeuille au 31 décembre 1867 fr.				159,174,826 02

BANQUE NATIONALE.

SUCCURSALE D'ANVERS.

Résumé comparatif du montant brut des bénéfices de six années.

DÉSIGNATION des COMPTES.	1862	1863	1864	1865	1866	1867
Escompte	817,808 41	907,476 81	1,276,881 87	869,312 47	736,529 32	484,627 72
Avances sur fonds publics.	13,258 02	20,931 31	12,327 67	26,976 23	19,429 53	18,284 52
Dépôts volontaires	1,437 57	1,224 56	1,546 11	2,873 28	2,700 75	2,129 »
Dépôts de matières d'or et d'argent	6,493 19	12 75	10 50	665 50	47 75	»
Divers bénéfices, d'après le compte de profits et pertes	3,493 75	8,359 90	12,235 31	3,925 49	4,507 38	21,888 75
TOTAUX. . .	842,490 94	938,005 33	1,303,001 46	903,752 97	763,214 73	526,929 99